



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

**Compte rendu examiné par la CUN-CBG le 12 mai 2022 en Visioconférence,
et validé par le comité de la SCC le 5 juillet 2022 (réunion du 26 mai 2022)**

Sous la présidence de

Jean-Bernard Moings, vice-président de la SCC, et président de la Commission d'Utilisation Nationale « Chiens de Berger et de Garde »,

Étaient présents :

Me Christelle Nominé, MM Michel Beyer, Frédéric Boutin, Jean-Pierre Carrière, Jean-Claude Delpech, Yannick Douaud, Guy Fritsch, Philippe Gisselbrecht, Serge Gladieux, Gilbert Guevel, William Langlois, Jean-Bernard Moings, Bernard Roser et Pierre Rouillon.

Absents excusés : MM Alexandre Balzer président de la SCC, Denis Devins président de la CNEAC.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Examen des C. R. des Groupes Travail.
3. Questions diverses.

2.Examen des projets de CR des réunions des « Groupes Travail »

- 2.01 CR Ring
- 2.02 CR Mondioring
- 2.03 CR Campagne
- 2.04 CR IGP/FH
- 2.05 CR Pistage Français
- 2.06 CR Obéissance
- 2.07 CR Recherche Utilitaire
- 2.08 CR Sauvetage
- 2.09 CR Administrations
- 2.10 CR Formation

Début de la réunion à 18 h 30

2.01 Groupe Travail Ring

Compte rendu de la réunion du groupe en visioconférence en date du 20 avril 2022

Membres présents : MM Serge Gladieux, responsable du groupe, M Serge Amendola, M Michel Rivière, M Xavier Attra, et M Stéphane Bottaro

Ordre du jour :

- 1. Juges
- 2. Concours de La Valette
- 3. Concours de Neuilly Sur Marne
- 4. Coordinateurs
- 5. Championnat DROM COM
- 6. Sélection HA Nationale niveau 3

1.Juges

Le GTR propose Mr Frédéric Aubry à la fonction de juge formateur

2. Concours de la Valette

Lors du concours du 12 février 2022 jugé par M Louis Eletto celui-ci a autorisé M. Lafosse Pennetier à officier pour ce concours alors qu'il n'était pas en possession d'une licence HA 2022, la situation a bien été prise en compte et éclaircie avec le juge et l'homme assistant. Un rappel lui a été fait afin de lui indiquer les règles au sujet des licences.

Un avertissement et un rapport défavorable seront transmis à M. Lafosse Pennetier pour avoir officié en tant qu'homme assistant à ce même concours sans être en possession d'une licence mettant de ce fait les organisateurs et le juge en difficulté

3.Concours de Neuilly Sur Marne

Lors du concours du 20 mars 2022 jugé par M Serge Pépin celui-ci a autorisé un concurrent à officier pour ce concours alors qu'il était en possession d'une licence qui n'avait pas la mention M. Un rappel lui a été fait afin de lui indiquer les règles au sujet des licences.

4.Coordinateurs

Nous avons sollicité dernièrement les CUT des différents groupes, afin de leur demander de désigner une personne qui serait volontaire pour remplir le rôle de coordinateur au sein de leur groupe.

Les personnes désignées par les CUT sont les suivantes

Groupe 1 : Mr Guy D'Almeida

Groupe 2 : Mr Aurélien Casole

Groupe 3 : Mr Marc Villain

Groupe 4 : Mr Guy Alart

Groupe 5 : Mr Philippe Videira

Groupe 6 : Mr Claude Barnier

Groupe 7 : Mr Yves Billat

Groupe 8 : Me Arlette Jaffre

Leur rôle sera de planifier les lieux des sélectifs de leur groupe ainsi que les sélections niveau 1 et 2 des HA.

Nota : Le coordinateur n'aura aucun rôle sur les sélectifs concernant une intervention envers le jury.

5. Drom-Com 2022.

Jury :

M. Gilles Déprez
HA : M. Olivier Langlait
HA : M. Amaël Facon
HA : Remplaçant M. Loïc Vilboux

6. Sélection Nationale niveau 3

Les formalités d'engagement et le programme des épreuves seront prochainement mis en ligne sur le site du GTR

2.02 Groupe Travail Mondioring

Compte rendu de la réunion téléphonique du groupe en date du 30 mars 2022

Membres présents : MM. William Langlois, responsable du groupe, Henri Degout, Jean Rabille, Roger Di Manno

Ordre du jour :

- 1. Sélection nationale homme assistant
- 2. Suivi des juges
- 3. Championnat de France 2022

1. Sélection nationale :

Les sélection HA commune avec le Ring et le Campagne n'étant plus à l'ordre du jour,
Le GTM revient au mode de sélection le plus proche du programme international, pour sélectionner les HA de Mondioring.

- Pour la course 1000 m avec chrono
- Un HA niveau 1 devra avoir officié dans 2 concours pour passer la niveau 2
- Un HA niveau 2 devra avoir officié dans 2 concours pour passer la niveau 3
- Le passage en sélection niveau 2 et 3 est soumise à l'acceptation du responsable Mr Jean Rabille
- Le pourcentage de la notation sera de :
 - 50 % pour le juge, 25 % pour chaque assesseur
 - La partie pratique comptera pour 70 %
 - La théorie pour 15 %
 - Le sport pour 15 %

La sélection nationale niveau 3 n'est valable que 2 ans, de même que la sélection internationale qui ne sera valable que 2 ans pour les HA français

Nous organiserons une sélection niveau 3, les 3 et 4 septembre 2022 à St Leu la Forêt en Ile de France pour sélectionner les HA de 2023 et 2024

2. Suivi des juges

Monsieur Yves Billat continue son cursus, il a 5 assessorats à son actif
Monsieur William Langlois a fait sa demande de juge formateur

3. Championnat de France 2022 :

Suite à la défection de Mr Pierre Yves Secrétain pour le Championnat de France Mr Vincent Porcu jugera le Championnat de France avec Mr Dominique Marmot, Mme Corine Schleininger officiera en tant que juge au contact.

Michel Rivière jugera les Grands Prix SCC

2.03 Groupe Travail Campagne

Compte rendu de la réunion téléphonique du 02 mai 2022

Les présents : MM. Michel Beyer, responsable GT, Laurent Bernard, secrétaire, Jean-Claude Seloisse, HA & communication.

3.0 Ordre du Jour :

- 3.0.1. Propositions des membres du jury et des assistants pour le Championnat 2022
- 3.0.2. Études des résultats de l'année en cours (2022)
- 3.0.3. Rappel des conditions de sélections
- 3.0.4. Organisateur de la Finale 2022

3.1. Propositions des membres du jury et des assistants

Président du jury	Jean Claude Seloisse
Juge parcours	Maurice Malaise
Juge Pistage	Dominique Bonnin
Assistants C3	Aurélien Chenevier
C 3	Charly Olivo
Assistants C2	Pierre Brial
C 2	Sébastien Voeltzel

3.2 Étude de la situation au 02 mai 2022

Le calendrier avait 13 concours inscrits pour la saison 2022, (dont 3 en Espagne et 1 concours annulé)
8 concours sélectifs se sont déroulés dont 2 en Espagne

La date du concours de Bourgoin-Jallieu a été reprise par le Club du chien de Berger Allemand (CCBA) et transférée le premier week-end de septembre 3 & 4 2022.

Il reste 4 concours

	Sélectif	2022 06 04	Saint Léonard	HA 4408
	Sélectif	2022 06 25	Lectoure	HA 3917
	Sélectif	2022 08 20	NE CFCBB	HA 3609
	Sélectif	2022 09 02	NT CCBA	HA 1939
Championnat		2022 10 08	Lorient Queven	HA 1347

3.2.1 Situation en C 3

	11 chiens différents	Nb chiens	Pointages	EX	TB	BON	NC
Participation à	5 concours	0					
	4 concours	1	350		1		
	3 concours	4	433 à 371	2	2		
	2 concours	3	386 à 331		2	1	
	1 concours	3	424 à 205	2			1

3.2.2 Situation en C 2

	17 chiens différents	Nb chiens	Pointages	EX	TB	BON	NC
Participation à	5 concours	1	280	1			
	4 concours	2	295 à 289	2			
	3 concours	2	248 à 243	1	1	1	
	2 concours	3	307 à 247	1	1		
	1 concours	9	316 à 230	4	2	2	1

3.2.3 Situation en C 1

	22 chiens différents	Nb chiens	Moyenne des Pointages	EX	TB	BON	NC
Participation à	5 concours	1	162	1			
	4 concours	1	167	1			
	3 concours	3	175 à 148	2	1		
	2 concours	6	194 à 151	5	1		
	1 concours	11	189 à 124	9	1	1	

3.3.1. Rappel des conditions de sélection pour le Championnat C 3

12 sélectionnés avec une moyenne excellente calculée sur les 6 meilleurs concours dont 2 au maximum à l'étranger, 4 juges différents, 8 assistants différents.

3.3.2. Rappel des conditions de sélection pour le Grand Prix SCC C2

Entre 6 et 8 sélectionnés avec une moyenne excellente calculée sur les 4 meilleurs concours dont 1 maximum à l'étranger, 3 juges différents.

3.3.3. Rappel des conditions de sélection pour le Grand Prix SCC C1

Entre 4 et 6 sélectionnés avec une moyenne excellente calculée sur les 4 meilleurs concours dont 1 maximum à l'étranger, 3 juges différents.

3.3.4. Le nombre maximum de sélectionnés pour les Grands Prix C1 + C2 est de 12.

3.3.5. Le G T Campagne se réserve la possibilité d'adapter les critères de sélection minimum TRES BON en fonction de la situation

3.4.0 Organisation de la Finale 2022

L'ACT Bretonne présidée par M Jean-Paul Kerihuel, la présidente de la CUT Mme Dominique André et la présidente du club de Lorient-Quéven Mme Le Clainche, sont à la tâche avec tous nos encouragements, sur le terrain d'un parc de loisirs ou les camping caristes trouveront les meilleures conditions, commune de PONT SCORFF 56.

2.04 Groupe Travail I. G. P. – I. F. H.

Compte rendu de la réunion du groupe en date du 23 / 04 /2022, en visio conférence.

Membres présents : MM. Gilbert Guevel Responsable du groupe, Jérôme Robert, Pierre Fendt, Guy Fritsch.

Ordre du jour :

1- Retour sur la Coupe de France IGP

- a. En ce qui concerne l'organisation de cette finale, tous les participants s'accordent à dire que celle-ci était très bien organisée. Néanmoins pour les années à venir certains points devront être revus :
 - i. Supprimer le podium de présentation des concurrents, trop perturbant pour les concurrents et génère une certaine perte de temps. Prévoir des passages différenciés pour l'entrée/sortie des concurrents.
 - ii. Pour les pistes, il y aura lieu de valider le planning des pistes (délai de 10 mn en chaque piste trop court), vérifier qu'un chef de piste chargé du respect des délais et tracés soit nommé, l'idéal étant de désigner une personne ayant l'expérience de ce genre de situation.

- iii. Prêter une attention particulière à l'inscription et diffusion des résultats.
- b. Le cahier des charges devra être transmis à l'organisateur en veillant à son respect.

2- Sélectifs 2022 / 2023

- a. Le club de Bergerac s'étant désisté pour le 1er sélectif IGP, d'autres pistes ont été étudiées. Le club de Pfaffenheim (Haut Rhin) serait prêt à organiser celui-ci, le weekend de son concours annuel (12/13 novembre). Problème le 1^{er} sélectif FH a lieu à la même date à Falck. Durant la réunion, Guy a eu un appel téléphonique du club de Pfaffenheim proposant la date des 03/04 décembre, néanmoins le club est en discussion avec la Mairie pour obtenir la salle des fêtes à cette date. Guy reprendra contact avec le Président à ce sujet.
- b. En ce qui concerne la finale IGP, le club de Bréchaumont serait disposé à organiser celle-ci. Le président A. Schwoob attend une confirmation du groupe de travail avant d'entamer des démarches. Gilbert Guével téléphonera à celui-ci à ce sujet.
- c. En ce qui concerne les juges à désigner pour les sélectifs :

- i. **IFH**

Les sélectifs se dérouleront à Falck et Bergerac. Après discussion du groupe le choix des juges se porte sur Daniel Sionnière et JB Flament. Guy Fritsch se charge de contacter Jean-Bernard Flament pour lui faire la proposition.

- ii. **IGP**

Afin d'éviter que tous les sélectifs et finales se déroulent dans l'Est, Jérôme Robert va essayer de prospecter pour trouver un club en Bretagne pour organiser le 2^{ème} sélectif. En ce qui concerne les juges, la question reste ouverte, pourquoi ne pas reprendre un jury similaire à la saison passée étant donné que les jugements se sont bien déroulés et n'ont pas donné lieu à des commentaires particuliers. Pour Guy Fritsch la décision pourra être prise ultérieurement en fonction de sa participation ou non en tant que concurrent à la prochaine saison.

3- Journée de formation des juges

- a. Cette formation avait déjà été évoquée avec l'intention d'inviter le juge allemand (Karl Heinz GLUH) en charge de la formation dans son pays. Guy Fritsch a pris contact avec l'intéressé qui serait d'accord pour animer cette formation vers la fin de l'année en fonction de ses disponibilités. Reste à régler le problème de la prise en charge des frais du juge

4- Sélection des Hommes Assistants niveau 1-2-3

- a. La date de cette sélection prévue le 18 juin ne sera pas modifiée et l'idée serait de pouvoir à nouveau y greffer la journée de rencontre des conducteurs, voire organiser également une formation de traceurs. Relance doit être faite auprès de Hassen LARIBI pour une concrétisation ou non de cette journée.

Le barème du slalom n'étant pas suffisamment sélectif, celui-ci sera modifié à compter de cette sélection et réalisé en tenue de sport par les postulants (En annexe, une comparaison des temps et notes entre l'ancien et le nouveau barème). - voir annexe ci-dessous

ANNEXE 1 :

ANCIEN				NOUVEAU			
BARÊME				BARÊME			
Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps	Points	Temps
20	50"	10	1'10"	20	45"	10	1'05"
19	52"	9	1'12"	19	47"	9	1'07"
18	54"	8	1'14"	18	49"	8	1'09"
17	56"	7	1'16"	17	51"	7	1'11"
16	58"	6	1'18"	16	53"	6	1'13"
15	1'	5	1'20"	15	55"	5	1'15"
14	1'02"	4	1'22"	14	57"	4	1'17"
13	1'04"	3	1'24"	13	59"	3	1'19"
12	1'06"	2	1'26"	12	1'01"	2	1'21"
11	1'08"	1	1'28"	11	1'03"	1	1'23"
Prise en compte pour les femmes : bonus de 10"		0	1'30"	Prise en compte pour les femmes : bonus de 10"		0	1'25"

5- Divers

- a. Suite à sa suspension temporaire, Vincent Solare a émis l'idée de démissionner de ses fonctions de juge en France ; ce dossier n'est pas du ressort du GT mais de la commission des juges.
- b. Vérifier sur le site de la FCI, s'il n'y a pas eu de modifications au niveau du règlement IGP.
- c. Suite au comportement de Philippe Fuhs lors de la Coupe de France IGP, il est décidé de lui adresser un courrier de mise en garde en lui rappelant que son attitude en tant que postulant juge doit rester exemplaire.

2.05 Groupe Travail Pistage

Compte rendu des réunions du GTP en date des 18 février, 12 mars et 18 mars 2022.

Membres présents : M. Philippe Gisselbrecht, responsable du groupe, M. André Laillé, membre, Mme Catherine Hounau, membre

Ordre du jour :

- 1- Sélectifs 2022-2023
- 2- Jury des sélectifs
- 3- Consultation pour ou contre deux pistes libres à la Coupe de France
- 4- Coupe et Championnat 2023
- 5- Jury pour la coupe de France 2023
- 6- Grand Prix SCC 2023
- 7- Jury pour le Grand Prix SCC 2023
- 8- Additifs au règlement
- 9- Point sur la formation des élèves juges

1-Sélectifs 2022-2023

Le règlement de sélection des années précédentes est reconduit. La sélection se fera sur la moyenne des 4 meilleurs pré-sélectifs. Les 40 meilleures moyennes seront sélectionnées.

Trois sélectifs seront organisés pour la saison, la participation à deux d'entre eux sera obligatoire pour la sélection au championnat.

Les frais d'engagement aux trois sélectifs sont fixés à 90 € (répartis en trois chèques de 30 € à l'ordre des 3 clubs organisateurs).

Les organisateurs pour la saison 2022-2023 seront :

- les 4, 5 et 6 novembre 2022, Le club pressenti ne peut plus assurer l'organisation, une solution de remplacement est à l'étude
- les 7 et 8 janvier 2023, Amicale Canine d'Appoigny, Association Canine Territoriale de Bourgogne. En attente de l'accord de l'ACT.
- les 28 et 29 janvier 2023, Éducation Canine d'Évreux, Association Canine Territoriale de l'Eure. L'ACT a donné son accord.

2- Jury des sélectifs

Un seul jury de 3 juges officiera pour les 3 sélectifs, ce jury sera tournant.

Le GT propose le jury suivant :

	1^{er} sélectif	2^{ème} sélectif	3^{ème} sélectif
Président du jury	André Laillé	Patricia Bigot	Bernard Rigaud
Arrivées	André Laillé	Patricia Bigot	Bernard Rigaud
Libres	Bernard Rigaud	André Laillé	Patricia Bigot
Traits	Patricia Bigot	Bernard Rigaud	André Laillé

3- Consultation pour ou contre deux pistes libres à la Coupe de France

Cette consultation s'est adressée aux conducteurs, aux juges, aux animateurs et aux organisateurs. Soixante réponses nous sont parvenues ; 22 pour, 34 contre, 4 sans avis.

Le déroulement de la Coupe de France des années précédentes sera donc maintenu, soit une piste libre et une piste au trait de limier.

4- Coupe et championnat 2023

Le club Cynophile Angevin s'est porté candidat pour l'organisation de la coupe de France en 2023. La CUT et l'ACT de Maine Anjou ont donné leur accord. Le budget prévisionnel et le comité d'organisation restent à fournir.

Sélection :

La sélection se fera d'après la moyenne des 2 meilleurs sélectifs doublés excellents de la saison.

Les 20 meilleures moyennes seront sélectionnées. À ces sélectionnés s'ajoutera un chien invité au titre de la race. Si aucun chien ne remplit les conditions pour être sélectionné au titre de la race, les 21 meilleures moyennes seront sélectionnées.

Le chien invité au titre de la race devra satisfaire à deux conditions :

- avoir obtenu 2 doublés excellents aux sélectifs
- appartenir à une race n'ayant pas été présente au cours des 3 dernières coupes de France et qui ne figure pas parmi les chiens retenus pour la sélection en cours.

5- Jury pour la Coupe de France 2023

Le GT propose le jury suivant :

- Président du jury : Jean-Pierre Carrière
- Pistes libres : Jean-Pierre Carrière
- Pistes au trait : Pascal Perret
- Arrivées : Roland Terrier

6- Grand Prix SCC 2023

L'Amicale des Utilisateurs de Chien de Saint Cyr s'est portée candidate pour l'organisation du Grand Prix SCC en 2023. La CUT et l'ACT du Poitou ont donné leur accord. Le budget prévisionnel et le comité d'organisation restent à fournir.

Échelon 2 : la sélection se fera d'après la moyenne des 5 meilleurs concours doublés excellents.

Les 20 meilleures moyennes seront retenues.

Le classement du Grand prix SCC échelon 2 se fera selon la formule
(Moyenne de sélection + 2x coupe) /3

Echelon1 : Création d'un Grand prix SCC

La sélection se fera d'après la moyenne des 3 meilleurs concours doublés excellents.

Les 4 meilleures moyennes seront retenues. Le classement se fera sur le concours du jour.

Si les résultats ne permettent pas la sélection des 20 échelons 2 et des 4 échelons 1, le nombre de sélectionnés de l'échelon 3 pourra être augmenté en compensation jusqu'à 24 y compris l'invité au titre de la race sous réserve qu'ils remplissent les conditions de sélection.

7- Jury pour le Grand Prix SCC 2023

Le GT propose le jury suivant :

- Président du jury : Alain Chiali
- Pistes libres : Philippe Gisselbrecht
- Pistes au trait : Alain Chiali

8 - Additifs au règlement

- Précision complémentaire à l'annexe 7, page 43

Le juge qui juge seul 10 pistes au trait de l'échelon 3 ne pourra pas juger d'autres épreuves (sauf des brevets) le même jour de novembre à février inclus. Entre mars et octobre inclus il pourra juger le même jour des brevets et 5 pistes libres échelon 1 ou échelon 2. Date d'application, à partir de la validation du CR par le comité de la SCC.

- Relances et pénalités.

Les différents retours à propos des 3 relances à 7 points cumulables avec les 3 pénalités à 7 points (pour les fausses pistes) nous conduisent à modifier ce point du règlement par :

Annexe 9, page 63

La distinction entre relances (3 pénalités à 7 points) et pénalités (fausse piste 3 à 7 points) est supprimée.

Ne seront accordées que 3 relances pénalisées de 7 points chacune pour toute remise en piste signalée par le juge en libre et au trait y compris les auto-relances.

9 – Point sur la formation des élèves juges

- Monsieur Maurice Malaisé a terminé son cursus de jugement le 18 mars 2022 par la réussite de l'examen technique. Le GT pistage le propose à la commission des juges pour validation.

- Monsieur Bernard Roser a informé par courrier du 14 février 2022 qu'il mettait un terme à son cursus de juge de pistage français. Il est donc à retirer de la liste des élèves juges de pistage.
- Monsieur François Casseville, juge IGP et IFH a fait une demande d'extension en pistage français. Le GT pistage donne un avis très favorable et propose la demande à la commission des juges pour validation.
- Monsieur Jean-Claude Selosse, juge campagne, élève juge en extension. Le GT n'a aucune information sur son avancement dans le cursus.
- Madame Chantal Picard a transmis sa candidature le 21 juin 2021, dossier en cours.
- Monsieur Aimé Dastugue a transmis son dossier de candidature le 9 janvier 2021, dossier en cours.

2.06 Groupe Travail Obéissance

Compte rendu du GT Obéissance réunion du 07-05-2022 à Saint-Doulchard

Membres présents : Christelle Nominé (Responsable du groupe), Christine Rival, Jean-Claude Bergevin, Michel Graux (membres).

Ordre du jour :

1. Protocole de sélection pour la coupe de France et Grand Prix SCC 2023
2. Modification d'un membre du GTO
3. Animateur obéissance

1- Protocole de sélection pour la coupe de France et Grands Prix SCC d'obéissance 2023.

Compte tenu de la crise sanitaire, qui a perturbé la participation aux concours d'obéissance de cette année, dans une moindre mesure que l'année précédente, on note une reprise des concours à partir du mois de septembre 2021, le GT Obéissance propose le protocole suivant :

- Les dates de prise en compte des concours pour la sélection seront :
 - o WE des 2 et 3 avril 2022 pour le début.
 - o WE des 25 et 26 mars 2023 pour la fin.
- Le nombre de concours minimum pour la sélection sera de 5, avec 5 jurys différents.
- La participation à un championnat régional.
- Pour rappel, le championnat étant prévu à la date normale (6 et 7 mai 2023), le passage à la classe supérieure ne pourra avoir lieu, qu'après le Grand Prix SCC 2023.

Protocole de sélection.

Envoyer, avant le 4 avril 2023, l'acte de candidature, suivant le formulaire du GT Obéissance, qui sera téléchargeable sur le site du GTO (<https://www.centrale-canine.fr/cun-cbg-gt-obeissance>), à partir du mois de février 2023.

Critères de recevabilité :

- 5 meilleurs concours, avec 5 jurys différents, dans la période mentionnée ci-dessus.
- Obligation d'avoir fait un championnat territorial (régional), dans la période du 1^{er}/04/2022 au 27/03/2023. Il est autorisé de faire un championnat territorial, hors de son territoire ou de sa région,
- Les concours à l'étranger (sous l'égide de la FCI), peuvent être pris en compte, à condition que ces concours aient été signalés au GT Obéissance, avec photocopie du carnet de travail, et formulaire d'information de résultats de concours à l'étranger (présent sur le site du GTO dans l'onglet les documents GTO), dans les 15 jours maximums après le concours.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très bon.
-

Seront retenus :

- Pour le GP SCC classe 1, les 20 premières équipes. (Le chien blanc devra être proposé au GTO par l'organisateur ou le chien en blanc de la classe 2 pourra être le chien en blanc de la classe 1).
- Pour le GP SCC classe 2, les 20 premières équipes. (Le chien classé 21^{ème} sera proposé « Chien blanc »).
- Pour la présélection aux épreuves de qualification à la coupe de France classe 3, les 48 premières équipes. (Le 1^{er} chien non qualifié sera proposé « Chien blanc »).

Candidature des DROM-COM :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionnés.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très bon.

Candidature invité de race :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionnés.
- Race peu courante, ou n'ayant pas été représentée depuis 3 ans à la coupe de France.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très bon.

Dans le cas où l'une des 2 places réservées, pour la présélection aux épreuves de qualification à la coupe de France ne serait pas pourvue, le GT Obéissance prendra l'équipe suivante, issue des candidatures, et ce, jusqu'à concurrence de 50 participants.

Les candidats retenus seront prévenus individuellement, dès le 11 avril 2023, et la liste sera publiée sur le site du GT Obéissance (<https://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance>).

Épreuve de qualification à la coupe de France :

Les épreuves de qualification à la coupe de France, auront lieu à partir du vendredi précédent la coupe de France.

Les exercices d'absence sont programmés le vendredi, à partir de 16 h 00.

A l'issue des épreuves de qualification, seront retenues pour la coupe de France, les 20 premières équipes, la 21^{ème} équipe sera sélectionnée comme chien en blanc, pour la coupe de France.

2- Modification d'un membre du GTO

M. Patrice Sicre est proposé pour intégrer le Groupe Travail Obéissance en remplacement de M. Jean-Claude Bergevin qui souhaite quitter le GT pour des raisons de santé.

Je tiens à remercier énormément Jean-Claude Bergevin pour tout ce qu'il a pu apporter pour la discipline Obéissance depuis seize années en tant que responsable et de l'accompagnement réalisé pour la passation à la gestion du groupe.

3 – Animateurs obéissance

La liste des animateurs Obéissance nommée par les ACT va être actualisée en 2022, le GTO prend contact avec les ACT en vue de mettre à jour la liste des animateurs par territoire.

2.07 Groupe Travail Recherche Utilitaire

Procès-Verbal de la réunion du 1^{er} mai 2022 à Huisseau sur Cosson

Membres présents : MM Jean-Bernard Moings Responsable du groupe, Jean-François Dubois et Mme Nathalie Camp, membres.

Ordre du jour :

- 1 – Rappel sur le règlement
- 2 – Préparation du Grand Prix et de la Finale
- 3 – Juges R.U.
- 4 - Modification du Rapport Technique
- 5 - Questions diverses

1 – Rappel sur le Règlement

Il est demandé aux Juges et aux clubs organisateurs de bien vouloir respecter, dans le cadre des épreuves de Recherche Utilitaire les métrages, l'esprit général et le Règlement, afin d'éviter des dérives et des aberrations telles qu'il arrive encore de voir, notamment dans la conception de parcours. Dans cet esprit, une Fiche d'Évaluation concernant la conformité des parcours vis-à-vis du Règlement sera demandée aux Juges.

2 – Préparations des Grand Prix et Finales

Considérant que cette année les trois membres du G.T. sont potentiellement concernés par le G.P., il a été décidé que désormais les pistes du G.P., ainsi que celles de la Coupe de France seront désormais soumises à la seule approbation des Juges nommés pour ces épreuves qui seront en contact direct avec les organisateurs.

Le G.T.R.U. gardera néanmoins la responsabilité de l'organisation générale du G.P. et de la Finale R.U.

3 – Juges R.U.

Nous avons à l'heure actuelle un ratio de Juges par épreuves qui est excellent.

Frédéric Boutin, ayant demandé une extension, a passé avec succès son examen technique ainsi que son jugement parallèle au cours des épreuves organisées par l'ACRPC les 30 avril et 1^{er} mai, à Huisseau sur Cosson (41350).

D'autre part, trois autres candidats ont demandé un dossier de candidature à la fonction de juge.

Au vu de cette conjoncture, il ne nous semble pas nécessaire d'envisager d'autres recrutements à moyen terme.

4 - Modification du Rapport Technique

Le R.T. sera modifié afin de prendre en compte l'absence de tentative de tenue de position lors de l'enquête.

5 - Questions diverses

Vu les difficultés rencontrées par les organisateurs et les incohérences sur certains tracés, malgré les mises au point successives, et encore évoquées au point n°1 de ce compte-rendu, une Fiche Technique sera prochainement mise sur le site du G.T., pour essayer de préciser certains points, parfois mal compris ou mal mis en œuvre.

2.08 Groupe Travail Sauvetage

Date de la réunion 19 avril 2022

Membres présents en Visio : Frédéric Boutin, Olivia Ducros, Christine Labrocherie

Ordre du jour :

1. Rappel règles CUN-CBG
2. Point sur la FCI
3. Championnat de France 2023
4. Championnat du Monde Individuel 2022

1. Rappel des règles CUN-CBG applicables au sauvetage.

- Il n'y a possibilité de passage d'un échelon à un autre sur le même week-end seulement du brevet au niveau V (CR Réunion CUN du 18.04.2019).
- Age requis pour pratiquer certaines des activités liées aux disciplines de la CUN-CBG :
Pour conduire un chien en concours dans les disciplines sans activité de "mordant", il faut avoir 12 ans (8 ans pour l'OBEISSANCE) et posséder une autorisation parentale.
- Rappels calendrier :
 - Dans le cas d'un concours initialement prévu sur 2 Jours et qui, en raison d'un grand nombre de concurrents doit se dérouler sur 3 jours ou plus, une fiche de modification devra être réalisée (CUT-GTS- Responsable calendrier)
 - Lors de l'inscription des concours au calendrier auprès de la CUT, il faut saisir une ligne (correspondant à un code concours) par spécialité :

Ex : concours du 28 et 29 Aout :

Samedi 28 : quête (2 jours)

Samedi 28 : décombres (2 jours)

Aucune date de concours ne pourra être ajoutée en cours d'année.

2. Point sur la FCI

Suite à la réunion de la FCI des 26 et 27 février 2022 à Brescia (ITALIE), il a été décidé de commencer à revoir et corriger notre programme IPO-R 2019 actuel. Cette dernière devrait idéalement être mise à jour pour janvier 2024. Elle est loin et très proche à la fois compte tenu des procédures que nous devons suivre tant au niveau de l'IRO que de la FCI. Cette nouvelle version devra en effet être votée par les deux fédérations en 2023 pour être effective en 2024...

Le Bureau de la Commission a donc décidé de se mettre immédiatement au travail et de proposer un plan de travail.

Après un entretien avec Alois Balog et Jerneja Ternovec, de l'IRO, lors du championnat du monde à Craiova en novembre 2021, il a été convenu de ne pas revoir ou modifier de fond en comble le règlement actuel mais plutôt d'améliorer et de clarifier certains points.

La remarque commune était de revoir l'agencement dudit règlement actuel qui n'est ni brillant, ni pratique.

En conséquence, le conseil d'administration a décidé de revoir notre règlement sur la base de celui de 2012, en tenant compte, de la demande de la FCI de modification de certaines appellations FCI, des remarques faites précédemment, c'est-à-dire celles déjà reprises dans la présente annexe aux règlements. , ceux délivrés lors du séminaire des juges en 2019 à KRANJ Slovénie, et ceux que nous demanderons à partir de mars 2022 à tous les membres des organisations canines nationales membres de notre Commission via leur délégué.

À cette fin, la commission a décidé de diviser la charge de travail en 7 groupes en fonction des membres actuels du groupe de travail proprement dit. Il s'agit de Daniela Erasmus, Monika Rusing, Jeremias Janki, Marko Brucan, Liviu Ionescu, José Buggehout.

Nous pensons donc solliciter l'aide d'autres spécialistes pour accompagner les membres actuels de la manière suivante :

1- Général +OB-Dextérité : Daniela Erasmus AT + Frans Hannes NL + Ann-Marie Melin SE.

2- Suivi : Liviu Ionescu RO + Danielle Richard BE

3- Recherche de zone : Monika Rusing EE + Erika Bonzani IT

4-Rubble : Marko Brucan SI + Petra Covic HR

5- MT: José Buggehout BE + Frédéric Boutin FR

6- Travail de l'eau : Margot Lukas EE + Daniel Sedlak CZ

7-Lawine: Jeremias Janki CH + Giovanni Martinelli IT

NB : En vue des propositions de modification du règlement, le Groupe Travail a sollicité l'ensemble des juges français.

3. Championnat de France 2023 :

Le projet du Championnat de France avance. A l'heure actuelle nous avons potentiellement 3 pistes d'organisation possible.

Ouverture à la spécialité « Piste » : avoir fait 3 concours dans la spécialité dont un avec qualificatif BON.

4. Championnat du Monde Individuel 2022 :

Le 1er Championnat du Monde de chien de sauvetage va se dérouler en Italie en Aout 2022, Chaque nationalité peut présenter 6 chiens par spécialité : Quête/Surface, Décombres, Piste

Récapitulatif résultats niveau B pris en compte depuis le dernier Championnat du monde à ce jour ;

CONDUCTEUR	BOISSARD Karine				BOUTIN Frédéric				BURILLER Daniel				GHROUM Mourad				PETIOT André			
CHIEN	JEANNE des Bergers de Turon				N'BULL du Lou' Dans la Bergerie				HUIT des Empereurs de Salem				INDY du Moulin de Blasco				LZIG du Kaizerkeller			
LIEU CONCOURS	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.
ETAMPES 02/03/2019 DECOMBRES											257	BON								
ETAMPES 02/03/2019 QUETE											278	TB								
LONGECHENAL 10/03/2019 QUETE											280	TB								
BOUILLARGUES 7/04/2019 DECOMBRES											261	BON								
PARAY LE MONIAL 04/05/2019 PISTE					184	51	235	INSAT.									101			INSAT.
TOULOUSE 9/06/2019 QUETE					192	85	277	BON			280	TB								
VILLARLURIN 22/06/2019 QUETE					192	87	279	TBON												
CHAMPAGNE ST HILAIRE 30/06/2019 QUETE	185	78	263	BON					139	83	222	INSAT								
CHAMPAGNE ST HILAIRE 30/06/2019 PISTE																	169	82	251	BON
HELLEMMES 18/08/2019 QUETE									139	91	230	INSAT								
AUBIGNY/NERE CFCBB 24/08/2019 QUETE	130	72	202	INSAT.					111	80	181	INSAT								
ECHILLAIS 19/10/2019 QUETE	195	73	268	BON					138	80	218	INSAT								
LA CHAMBRE 27/10/2019 QUETE			247	BON	174	83	257	BON			254	BON								
ETAMPES 19/02/2020 QUETE	188	67	255	INSAT.	183		183		193	86	279	TB								
ETAMPES 8/03/20 QUETE									197	98	295	EXC.								
VILLARLURIN 13/09/2020 DECOMBRES	126	64	190	INSAT.	166	73	239	SATIS.	172	79	251	BON								
PARAY LE MONIAL 27/09/2020 QUETE	139		139										186	75	261	BON				
LA CHAMBRE 25/10/2020 QUETE	187		187																	

CONDUCTEUR	BOISSARD Karine				BOUTIN Frédéric				BURILLER Daniel				GHROUM Mourad				PETIOT André			
CHIEN	JEANNE des Bergers de Turon				N'BULL du Lou' Dans la Bergerie				HUIT des Empereurs de Salem				INDY du Moulin de Blasco				LZIG du Kaizerkeller			
LIEU CONCOURS	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.	Abt.A	Abt.B	Point.	Ment.
ISLE SUR LA SERRE 6/06/21 QUETE									183	74	257	BON								
VILLARLURIN 11/07/2021 DECOMBRES					186	78	264	BON												
CCRUS 86 01/08/2021 QUETE	100	73	173	INSAT.					100	73	173	INSAT.								
CFCBB 22/08/2021 QUETE	181	70	251	BON					164	79	243	BON	138	70	208	INSAT.				
PARAY LE MONIAL 26/09/2021 QUETE	180		180										186	75	261	BON				
ECHILLAIS 17/10/2021 QUETE	174	62	236	INSAT.	190	70	260	BON					193	72	265	BON				
LA CHAMBRE 31/10/2021 QUETE	180		180		194		194		139	87	226	INSAT.								
CORBAIS (B) 11/12/021 PISTE																	190	88	278	TB
ECHILLAIS 19/02/2022 QUETE	173	72	244	BON					0	80	80	INSAT.								
ECHILLAIS 19/02/2022 PISTE																	50	87	137	INSAT.
VILLEJUST 23/04/2022 DECOMBRES					140	93	233	SATIS.												
VILLEJUST 23/04/2022 QUETE	180	91	271	TB																

2.09 Groupe Travail Administrations

Pas de C. Rendu

2.10 Groupe Travail Formation

Compte rendu groupe travail formation du 20 mars 2022

1. Proposition d'un nouveau protocole de cursus juge

Prérequis administratifs : inchangés (français, âge, résidence etc.)

Diplômes demandés : inchangés (entraîneur, moniteur)

Prérequis techniques : inchangés (un chien en trois et un chien en deux)

Recevabilité de la demande (dans l'ordre) :

- 1) Validation du GTF
- 2) Validation du Président de la CUN-CBG
- 3) Validation du GT concerné
- 4) Validation par la CUN-CBG

Journée de formation initiale : annulée

Stages découvertes : pour l'ensemble des disciplines - trois stages (au lieu de six)

- pour les postulants en mordant : 2 stages en olfaction (2 disciplines différentes) et 1 en obéissance

- pour les postulants en olfaction : 2 stages en mordant (2 disciplines différentes) et 1 en obéissance

- pour les postulants en obéissance : 1 mordant, 1 olfaction, 1 mordant ou olfaction

Mémoire de stage : annulé

Durée de formation (2 années) : annulée

Examen SCC : l'examen de la SCC sera adapté à l'utilisation

Examen CUN-CBG : effectué lors de la journée d'examen de la SCC

Examen du GT concerné : inchangé

Obligations techniques : pour l'ensemble des disciplines

- 1 secrétariat en exposition
- 4 assessorats
- 2 jugements parallèles

Nomination par la commission des juges : inchangé

Ordre chronologique du cursus :

- 1) Gestion du dossier avec prérequis
- 2) Validation par le GTF
- 3) Validation par le président de la CUN-CBG
- 4) Validation par le GT concerné
- 5) 3 Visites découvertes
- 6) Examen du GT concerné
- 7) Examen de la SCC et CUN-CBG (lors de la même journée)
- 8) 4 Assessorats
- 9) 2 Jugements parallèles
- 10) Nomination par la commission des juges de la SCC
- 11) Secrétariat en exposition : peut s'effectuer à tout moment (durée de validité « 2 ans »)

2. Proposition d'un nouveau protocole d'extension de jugement (toutes disciplines)

Ordre chronologique du cursus :

- 1) Gestion du dossier avec prérequis (inchangés)
- 2) Validation par le GTF
- 3) Validation par le président de la CUN-CBG
- 4) Validation par le GT concerné
- 5) Examen du GT concerné
- 6) 4 Assessorats
- 7) 2 Jugements parallèles
- 8) Nomination par la commission des juges de la SCC

3. Organisation du nouveau Groupe de Travail Formation

Mr Yannick Douaud, Responsable du GTF - Réception et validation des dossiers juges – gestion des stages de la CUN-CBG

Mr Gilles Deprez, Membre – Gestion du cursus des juges

Dr Karine Le Bleis, Vétérinaire – En charge de la formation vétérinaire lors des stages « moniteurs de club »

4. Proposition d'un nouveau protocole du juge formateur (toutes disciplines)

- 1) Gestion du dossier avec prérequis
Prérequis : 2 années de nomination et avoir jugé un minimum de **7 concours** depuis la date de nomination
- 2) Validation par le GTF
- 3) Validation par le président de la CUN-CBG
- 4) Validation par le GT concerné
- 5) Nomination par la commission des juges de la SCC

5. Dossier en ligne

Le dossier de candidature pour les postulants juge seront mis en ligne afin de faciliter les démarches administratives

**Voir les annexes 1 et 2 des modifications des nouveaux documents du GT Formation,
sur le site de la CUN-CBG**

6. Candidatures

a) Présentation de candidature « postulant juge » :

- Pour le Campagne : M. Jean Olivier Alvarez

Dossier complet. En vertu des prescriptions du règlement ce candidat remplit les conditions pour être autorisé à postuler la fonction de juge en Campagne - En attente de validation par le GT Campagne et par la CUN-CBG

- Pour l'IGP : M. Olivier Geiss

Dossier complet. En vertu des prescriptions du règlement ce candidat remplit les conditions pour être autorisé à postuler la fonction de juge en IGP - En attente de validation par le Président de la CUN, par le GT IGP et par la CUN-CBG

- Pour le Ring : M. Jean-Paul Palisse

Dossier complet. En vertu des prescriptions du règlement ce juge remplit les conditions pour être autorisé à postuler la fonction de juge en Ring- En attente de validation par le GT Ring et par la CUN-CBG

b) Présentation de candidature « juge formateur » :

- Pour le Mondioring : M. William Langlois

Dossier conforme. En vertu des prescriptions du règlement ce juge remplit les conditions pour être autorisé à prétendre à la fonction de juge formateur en Mondioring - En attente de validation par la CUN-CBG

- Pour le Ring : M. Frédéric Aubry

Dossier conforme. En vertu des prescriptions du règlement ce juge remplit les conditions pour être autorisé à prétendre à la fonction de juge formateur en Ring – En attente de validation par le GT Ring et par la CUN-CBG

c) Présentation de candidature « extension de jugement » :

- Pour le Pistage : Mr. François Casseville

Dossier conforme. En vertu des prescriptions du règlement ce juge remplit les conditions pour être autorisé à prétendre à une extension de jugement Pistage - En attente de validation par le Président de la CUN-CBG et par la CUN-CBG

d) Nomination juge Pistage

Dans le cadre d'une extension de jugement Mr. Maurice Malaisé a terminé son cursus de formation. Il est proposé pour être nommé juge de la discipline Pistage - En attente de validation par la Commission juges de la SCC

- Nomination juge Recherche Utilitaire

Dans le cadre d'une extension de jugement Mr. Frédéric Boutin a terminé son cursus de formation. Il est proposé pour être nommé juge de la discipline Recherche Utilitaire - En attente de validation par la Commission juges de la SCC

7. Rappel aux Groupes de Travail

Il serait souhaitable que les Groupes de Travail communiquent les résultats de leurs examens au GT Formation afin d'actualiser les dossiers.

- 3 Questions diverses :

- **1 : Page Facebook de la CUN-CBG**, le président remercie Roger DI Manno et Morgane Tessier d'avoir mis en place la page FB de la CUN-CBG.

La page a été créée le 12 avril dernier, au 12 mai nous avons 1 300 membres. Le président rappelle aux responsables des GT, de communiquer sur cette page les informations essentielles de leur discipline. Ce qui n'altère en rien leur propre page Facebook et leur site.

- **2 : Formation concernant les encadrants des clubs CUN-CBG**, le projet deviendra réalité au cours de l'été

- **3 : Sport Canin Premier Pas**, le service info de la SCC n'a pas eu le temps de le mettre en forme, ce sera actif dans les prochains mois

Fin de la réunion, à 22 h 30